

COMMUNE DE MERY

Conseil Municipal 4 mars 2019

Présents : . M.Batsalle, E. Bouvier FP.Bermond, C.Perruisset, F.Fourches, C.Hedouin , JF.Buffet, P. Glouannec, B. Exertier, N. Fontaine, S.Loi, S.Roulet.,A.Tornicelli, O. Vallet.

Absents excusés: M.Pinson.

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : B Exertier

Préambule

Le Conseil rend hommage aux mérolains décédés depuis la dernière séance.

Approbation du compte-rendu du conseil du 5 novembre 2018

Les projets ont déjà été envoyés par courriel aux conseillers.

Documents distribués :

Délibération N°3 d'affectation des résultats

Pages d'ensemble du compte administratif

Tableau récapitulatif des autofinancements sur plusieurs années

Délibérations

1 1 Vote du Compte Administratif

François Fourches tient à souligner la maîtrise régulière des dépenses depuis plusieurs années déjà. La progression de l'assiette foncière de la commune permet d'effacer la baisse des dotations de l'Etat et les exonérations de la taxe d'habitation.

	Fonctionnement	Investissement
Mandats émis	825693.10	1 254 663.87
Titres émis	1 284 404.31	1 338 963.33
Résultats	458 711.21	84 299.46
Reports N - 1	253 531.57	1 167 178.76
Résultat Clôture 2018	712 242.78	1 251 478.22

Adoptée à l'unanimité des présents

2 Vote du Compte de gestion émis par la Trésorerie

Adoptée à l'unanimité des présents

3 Affectations de crédits

Les résultats de clôture permettent de reporter 710 940 € en recettes de fonctionnement, compte-tenu des crédits reportés de 1 252 781€.

Adoptée à l'unanimité des présents

4 Emprunts école

Après avoir consulté 6 organismes bancaires, la meilleure offre finale a été celle de la Banque Postale au taux fixe de 1.60 sur 20 ans pour 700 000 € de travaux pour la nouvelle école et 450 000 € à 0.49% sur 3 ans pour l'avance de TVA.

Nathalie Fontaine demande pour quoi nous sommes toujours à deux ans de différé pour le remboursement de TVA.

A la connaissance du secrétaire de Méry, l'offre exceptionnelle du gouvernement pour passer à 1 an en 2010 ne s'est pas reproduite. La commune n'avait pas opté pour ce choix car la Préfecture exigeait de réaliser avant la fin de l'année 2010 plus de la moyenne des dépenses d'investissement des 5 dernières années soit 535 000 €.

Aucun projet ne permettait cette dépense cette année là.

Nous avons pensé à l'époque que cette mesure serait généralisée mais les gouvernements suivants n'ont pas donné suite.

Adoptée par 13 voix pour et 1 abstention

5 Tableau des emplois communaux

En 2019, deux ATSEM et 1 agent technique école pourront accéder au grade supérieur par ancienneté. Les postes sont créés en conséquence.

Adoptée à l'unanimité des présents

6 Remboursement charges appartements écoles 2018

Sans observation

Adoptée à l'unanimité des présents

7 Attribution du marché de travaux entrée sud

Considérant le rapport d'analyse des offres présenté le 25 janvier 2019, le marché est attribué à EIFFAGE pour 225 359.80 € HT.

Adoptée à l'unanimité des présents

8 Soutien à la résolution des Maires de France

Cette résolution pose question, notamment sur la clause demandée par les Maires d'exercice de la compétence générale alors que beaucoup de compétences ne sont plus communales.

Adoptée par 12 pour et 2 abstentions

9 Statuts SDES

Les modifications portent sur les communes adhérentes, le siège social et les compétences optionnelles.

Adoptée à l'unanimité des présents

10 Statuts Planet'Jeunes

Il était notamment nécessaire de préciser les modalités de compensation financière en cas de départ d'une commune.

Adoptée à l'unanimité des présents

11 CLET 2018

L'attribution de compensation est diminuée de 7590 € en fonction de la prise en charge de la compétence personnes âgées. Elle sera de 44 243 € en 2019.

Adoptée à l'unanimité des présents

12 Avis sur projet de PLUI

Stéphane Roulet donne lecture des modifications demandées au projet. L'essentiel portant sur la demande de révision du zonage PIZ en raison de la création du merlon de protection.

Adoptée à l'unanimité des présents

Questions diverses

Ancien chemin de Lachat

Voir si nécessaire de faire une information sur le délaissé.

Les toilettes publiques sous la salle polyvalente doivent être laissées ouvertes.

Nuisances motos

La gendarmerie déclare ne pas avoir eu de dysfonctionnement du 17 le dimanche 24 février